



Dossier de surendettement en attente de recevabilité

Par **huguet**, le **13/11/2008** à **15:45**

Nous avons déposé il y a 1 an et demi un dossier de surendettement a la banque de france, une premiere notification avait été remise aux créanciers et a nous avec un plan de remboursement, que certain créanciers ont refusé a cause des petites mensualités de remboursements proposé, donc une deuxième notification a été établie avec un nouveau plan de remboursement que cette fois ci nous avons refusé pour cause de trop grosse mensualités de remboursement réclamé par certain créancier.

Nous avons donc fais appel, et depuis notre dossier est en attente de recevabilité par le juge, cela fais 1 an que nous attendons
le juge dois accepter ou pas 2 ans de non remboursement des dettes a taux 0%,

si toutefois le juge refusait, quel sont nos recours ?????

Nous avons vu dans une emmission a la télé, qu'il est possible de "plaider" devant le juge pour qu'il efface toutes les dettes !?

merci d'avance
Cordialement

Par **superve**, le **23/11/2008** à **20:56**

Bonjour

Peut être trouverez vous vos réponses [ici](#)

sinon, nous restons à votre disposition.

Bien cordialement.